



Conseil Municipal

Séance du 13 avril 2017

Le treize avril deux mil dix-sept à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de GARCHY (Nièvre), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Denis HOUCHOT, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Denis HOUCHOT, Maire - Jean-Paul NARCY, 1er Adjoint – Béatrice LAMOUREUX, 2^{ème} Adjoint – Francis ARNOUX – Isabelle CHERRIER - Jacques CONDAMINE - Evelyne JACQUELIN – Stéphane LAFRANCHISE – Marie-Thérèse MINARD - Alain PICARD.

Absent Excusé : Mr Alain BOURGEX qui a donné pouvoir à Mr Jean-Paul NARCY.

Secrétaire de séance : Madame Marie-Thérèse MINARD.

Après lecture, le compte-rendu de la réunion précédente est adopté à l'unanimité.

Budget primitif 2017

Après avoir été étudié en commission des finances, en présence du Receveur Municipal, le budget est présenté et commenté.

Il s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 286 789.26 € pour la section de fonctionnement et à la somme de 261 045.91 € pour la section d'investissement.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

L'Etat a augmenté les bases d'imposition des différentes taxes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de n'apporter aucune augmentation aux taux d'imposition communaux notifiés par l'Etat :

- taxe d'habitation : 3.82 %
- taxe foncière sur le bâti : 5.70 %
- taxe foncière sur le non bâti : 22.91 %

Principales dépenses d'investissement :

- Eglise : 2^{ème} tranche des travaux
- Révision de la carte communale
- Restauration des puits au bourg de Garchy
- Installation d'un poêle à granulés dans le logement de l'ancien presbytère
- Remplacement du portail d'entrée principale de l'école

Questions diverses

Travaux église : Dans la continuité des travaux de rénovation, afin d'éviter le stationnement des véhicules contre le bâtiment, il convient d'aménager la voirie côté chevet par la fourniture et la pose de bordures en pierre. Le devis de l'entreprise Dagois est accepté pour un montant de 5 561.62 € HT.

Logements communaux :

Les deux logements vacants seront occupés à compter du mois de mai.

Election présidentielle :

Le bureau de vote pour l'élection présidentielle des 23 avril et 7 mai a été constitué. Il est rappelé que le bureau est ouvert de 8 h 00 à 19 h 00.

14 juillet :

Cette année, les vignerons de Pouilly fêteront les 80 ans des AOC Pouilly sur Loire et Pouilly Fumé. Cette fête de grande ampleur s'étalera sur deux jours, les 14 et 15 juillet, à Pouilly-sur-Loire.

Au programme :

- village vigneron et village gourmand
- démonstration de métiers d'art
- ateliers culinaires avec les Toques Nivernaises
- exposition de voitures anciennes
- chasse au trésor
- survol du vignoble en hélicoptère
- visites guidées du vignoble
- les 14 et 15 juillet : animations musicales et spectacle de rue
- le 15 juillet : envol de lanternes chinoises, feu d'artifice pyromélodique et bal
- le 15 juillet : vente aux enchères
- restauration sur place

Considérant que cet évènement rassemblera beaucoup de monde, il est décidé d'annuler exceptionnellement les festivités du 14 juillet à Garchy.

Portail école :

Le choix a été fait. Le devis de l'entreprise B2M est en attente.

Divers :

Madame Marie-Thérèse MINARD fait le rapport du dernier conseil d'administration du centre social.

Monsieur Jacques CONDAMINE, nouvellement élu Vice-Président du syndicat d'eau du Mazou fait part de divers courriers.

Pour information, les élections législatives auront lieu les 11 et 18 juin 2017.

La prochaine réunion de conseil municipal est fixée au 1^{er} juin 2017 à 19 h 30.

La séance est levée à vingt et une heures.